



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique

Laboratoire
MUSIQUE,
HISTOIRE et
SOCIÉTÉ

ÉMF
Équipe Musique en France
aux XIX^e et XX^e siècles: Discours et Idéologies

Bourse de maîtrise et bourse de doctorat

« Musique en France (XIX^e-XX^e siècle) »

Équipe « Musique en France (XIX^e-XX^e siècle) : Discours et idéologies »
Laboratoire Musique, histoire et société
Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique

Dans le cadre de ses activités et grâce au soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC), l’Équipe de recherche sur la musique en France (EMF - <http://emf.oicrm.org/>) du Laboratoire musique, histoire et société (LMHS) ouvre un concours de bourses de soutien aux études supérieures. Dans le cadre de ce concours, deux bourses de doctorat d'une valeur de 5 000\$ ainsi qu'une bourse de maîtrise de 4 000\$ seront offertes pour l'année académique 2021-2022 avec la possibilité de renouveler la bourse pour une deuxième année. Le concours est ouvert aux citoyen-nes canadien-nes et étranger-ères qui souhaitent entreprendre un programme d'études de maîtrise ou de doctorat à temps plein ou qui sont déjà inscrit-es dans une université d'attache des membres de l'EMF et dont le projet porte sur la musique en France de la deuxième moitié du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle.

Les sujets pourront concerner la musique de chambre, la musique symphonique, la musique de scène (opéra, ballet, théâtre), la musique de film, la radio, la presse musicale, les écrits de compositeur-trices, les institutions musicales ou l'esthétique musicale ainsi que la réception des musiques françaises d'hier à aujourd'hui. Le projet de recherche pourra être réalisé dans une perspective interdisciplinaire faisant appel : et/ou à des croisements artistiques (peinture, littérature, poésie, etc.) ; et/ou à différentes branches des sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie, politique, religion, etc.) ; et/ou à des domaines de recherche récents (études médiatiques, humanités numériques, technologies).

Les candidat-es doivent être dirigé-es par un-e professeur-es membre de l'équipe dont l'université d'accueil offre un programme de 2^e cycle (maîtrise) et de 3^e cycle (doctorat). Les candidat-es sont invité-es à proposer une codirection avec un deuxième membre de l'EMF afin de bénéficier de l'expertise de plus d'un membre de l'équipe. Les dossiers en codirection seront favorisés. Les projets de doctorat en cotutelle sont aussi acceptés (voir conditions particulières).

CONDITIONS PARTICULIÈRES À LA BOURSE

Le-la candidat-e devra répondre aux exigences d'admission du programme de maîtrise ou de doctorat en musicologie de l'Université d'accueil (Université de Montréal, Université McGill, UQAM *pour le doctorat uniquement) et soumettre un dossier d'admission dans les délais prescrits par l'université d'accueil envisagée.

Pour les candidat-es admissibles aux concours de bourses de maîtrise et de doctorat du FRQ-SC et/ou du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), l'obtention de la bourse sera conditionnelle à l'engagement, de leur part, à déposer une demande de bourse à au moins l'un de ces deux organismes pour l'année qui suit l'obtention de la bourse de l'EMF.

La bourse de l'EMF pourra être cumulée avec d'autres bourses d'excellence pour un montant maximal de 12 000\$ à la maîtrise et de 15 000\$ au doctorat en incluant la présente bourse.

Le programme d'étude devra débuter au trimestre d'automne 2021 ou au trimestre d'hiver 2022.

Les dossiers de candidature comprendront les documents suivants :

- Une lettre de motivation;
- Une description du projet de recherche incluant les rubriques : contexte, problématique, méthodologie, contribution au développement des connaissances, perspectives pour la carrière. La description ne doit pas dépasser 2 pages maximum (maîtrise) et 3 pages (doctorat) et inclure une bibliographie.
- Une copie du relevé de notes le plus récent

Les dossiers doivent être envoyés en version électronique à Judy-Ann Desrosiers, **au plus tard le 15 août 2021** à l'adresse suivante : judy-ann.desrosiers@umontreal.ca

Pour toute information, contacter Michel Duchesneau : michel.duchesneau@umontreal.ca

Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme directeur-trice de recherche (et codirecteur-trice) :

Marie-Hélène Benoit-Otis, Faculté de musique, Université de Montréal

Sylveline Bourion, Faculté de musique, Université de Montréal

Sylvain Caron, Faculté de musique, Université de Montréal

François de Médicis, Faculté de musique, Université de Montréal

Michel Duchesneau, Faculté de musique, Université de Montréal

Steven Huebner, École de musique Schulich, Université McGill

Danick Trottier, Département de musique, Université du Québec à Montréal (pour le doctorat uniquement à titre de directeur de recherche)

Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme codirecteur-trice :

Jean Boivin, École de musique, Université de Sherbrooke

Catrina Flint, Département de musique, Collège Vanier

Sylvia L'Écuyer, Faculté de musique, Université de Montréal

Jacinthe Harbec, École de musique, Université de Sherbrooke

Christopher Moore, Département de musique, Université d'Ottawa

Sabina Ratner, Faculté de musique, Université de Montréal